E-mail : contact@cdv29.com
Site : www.cdv29.com



RÉGLEMENT SPORTIF CRITÉRIUMS ET COUPES DU FINISTÈRE 2022 / 2023

CATAMARAN – DÉRIVEUR – WINDSURF – HANDIVALIDE - KITEBOARD

1 - SCHÉMA SPORTIF	2
1.1 - CRITÉRIUMS ET COUPES	2
1.2 - SÉLECTIONS DU CRITÉRIUM DÉPARTEMENTAL D'AUTOMNE VERS LE CHAMPIONNAT DE BRI	
1.3 - SAISON SPORTIVE	2
2 - DISCIPLINES ET SÉRIES	3
2.1 - DISCIPLINES	3
2.2 - SÉRIES DE LA COUPE DE BASSIN	
2.3 - SUPPORTS DES CRITÉRIUMS, COUPE DU FINISTÈRE ET PEN AR BED	3
3 – CLASSEMENTS DES CRITÉRIUMS ET COUPES DU FINISTÈRE	4
3.1 - GROUPES, CLASSES, ET EXTRACTIONS PAR SÉRIES	4
3.2 - CATÉGORIES D'AGES	
3.3 - CLASSEMENT INDIVIDUEL SUR UNE ÉPREUVE	
3.4 - CLASSEMENT CLUB SUR UNE EPREUVE	
3.5 - CLASSEMENT INDIVIDUEL DES CRITÉRIUMS DÉPARTEMENTAUX	
3.6 - CLASSEMENT CLUB DES CRITÉRIUMS DÉPARTEMENTAUX ET COUPE DU FINISTÈRE	6
4 - RÈGLES DE PARTICIPATION	7
4.1 - LABELLISATION DU MATÉRIEL	7
4.2 - TARIFS	7
4.3 - MODES DE SÉLECTION	7
5 - ANNEXES SPÉCIFIQUES	8
5.1 - IDENTIFICATIONS DES CONCURRENTS	8
5.2 – SÉCURITÉ	
5.3 - OPTIMIST	8
5.4 – INTER-SÉRIE DÉRIVEUR ET CATAMARAN	8
5.5 - WINDSURF	8
5.6- KITEBOARD	8
6 - CAHIER DES CHARGES DES CLUBS ORGANISATEURS DES ÉPREUVES DÉPARTEMENTALES	9
6.1 - ENGAGEMENTS DU CLUB ORGANISATEUR	9
6.2 - ORGANISATION SPORTIVE ET SÉCURITÉ	9
6.3 - DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE	11
6.4 - ARBITRAGE	11
6.5 - INFORMATIQUE ET TRANSMISSION DES RÉSULTATS	12
6.6 - PROCLAMATION DES RÉSULTATS	
6.7 - MÉDIAS	
6.8 -SUPPRESSION OU ANNULATION D'ÉPREUVE	13
ANNEXE SCHÉMA SPORTIF	14
ANNEXE EXEMPLE DE FICHE D'INSCRIPTION	15
ANNEXE SPÉCIFIQUE HANDIVALIDE	.ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

E-mail : contact@cdv29.com Site : www.cdv29.com



1 - SCHÉMA SPORTIF

Le schéma sportif breton élaboré par la ligue Bretagne de Voile et les quatre Comités Départementaux Voile bretons est celui sur lequel s'appuie et se décline le règlement sportif du CDV29.

Celui-ci se structure sur trois niveaux : - un niveau critérium de bassin D3,

- un niveau critérium départemental D2

-un niveau régional voir en annexe p14.

Dans le cadre départemental, l'objectif sportif des coureurs est :

- o Pour les séries jeunes (- de 25 ans)
 - Se perfectionner par la pratique du sport et de la compétition,
 - Les titres de champion de bassin et du Finistère,
 - La victoire aux coupes de bassin et du département,
 - Une sélection aux championnats de France.
- Pour les séries séniors et vétérans (+ de 25 ans)
 - La pratique de la compétition sur un circuit convivial de proximité

1.1 - CRITÉRIUMS ET COUPES

- Championnats de Bretagne : Compétence Ligue.
- o Critériums départementaux et Coupes du Finistère : Compétence CDV29.
 - Critériums départementaux
 - Coupes du Finistère des Bassins D3 et départementale D2
- o Critériums de bassin : Compétence CDV29 et associations de bassin.
- Championnat du Finistère Handivalide : compétence CDV29

1.2 - SÉLECTIONS DU CRITÉRIUM DÉPARTEMENTAL D'AUTOMNE VERS LE CHAMPIONNAT DE BRETAGNE

Conformément au Règlement Sportif Voile Légère de la Ligue de Bretagne de Voile, l'admissibilité au Championnat de Bretagne se fait selon les critères suivants :

- Pour la categorie d'âge de 12 à 25 ans dans les séries des championnats de France Minimes et Espoirs l'inscription sur la liste Performance régionale est obligatoire.
- Cette liste Performance est établie lors des commissions sportives départementales de décembre par les entraîneurs et responsables de la commission sportive et transmise à la Ligue

1.3 - SAISON SPORTIVE

- Calendrier établi par le CDV29 et les associations de bassin en accord avec les clubs,
- O Critériums de bassin de septembre à juin et Coupe de bassin
- Critériums départementaux de septembre à juin et coupe du Finistère incluse dans le championnat
- o Championnat du Finistère Handivalide d'avril à octobre
- O Championnats de ligue et Coupe de Bretagne des clubs de février à juin.

E-mail : contact@cdv29.com Site : www.cdv29.com



2 - DISCIPLINES et SÉRIES

2.1 - DISCIPLINES

Six familles de pratique :

- o Catamaran
- o Dériveur
- Windsurf
- Handivalide
- Kiteboard

2.2 - SÉRIES de la COUPE DE BASSIN

Catamaran

Inter Série Catamaran Open

<u>N.B.</u> Les modèles de catamaran utilisés sont définis par le club organisateur en fonction du parc de bateaux disponibles. En fonction des conditions météo l'organisateur se réserve le droit de réaffecter les bateaux réservés en concertation avec les entraineurs des équipages concernés.

o Dériveur

- Open Skiff Garçon et Fille
- Optimist Benjamin et Minime, Polyéthylène
- Inter série dériveurs open

Windsurf

- ≤ 6.0 m² Benjamin
- ≤ 7.0 m² Minime
- ≤ 7.8 m² Cadet
- ≤ 8.5 m² Espoir
- ≤ 8.5 m² RCB femme
- ≤ 9.5 m² RCB Homme

N.B : les associations de bassin doivent se conformer au règlement départemental.

2.3 - SUPPORTS des CRITÉRIUMS, COUPE DU FINISTÈRE et PEN AR BED

Catamaran

Inter série catamaran

Dériveur

- Open Skiff
- Optimist
- Inter-série dériveur

Windsurf

- Flotteurs ≤ 3,00m
- Toutes Planches à dérive et foil

Penn ar Bed Fun Cup (Vague, Slalom et Longues Distances)

Kiteboard

- Twin Tip (Expression)
- Twin Tip (Speed Crossing)
- Foil Formule 41 (4 ailes à boudin et 1 planche à foil)
- Formule Open (Ailes à caissons)

2.4 - SUPPORTS DU CHAMPIONNAT DU FINISTERE HANDIVALIDE INTERSERIES

MiniJ, Hansa et Néo 495

E-mail : contact@cdv29.com
Site : www.cdv29.com



3 – CLASSEMENTS des CRITÉRIUMS, CHAMPIONNAT DU FINISTERE HANDIVALIDE ET COUPE DU FINISTÈRE

Les critériums, championnat et la coupe du Finistère sont ouverts à tous les licenciés.

3.1 - GROUPES, CLASSES, et EXTRACTIONS par SÉRIES

Nom de la série	Groupe	Classes	Extraction	Code FFVoile
Inter série catamaran	INC	INC	1 ^{er} équipage Benjamin 1 ^{er} équipage Minimes 1 ^{er} équipage Espoirs 1 ^{er} équipage Féminin, benj, min esp	INC
Optimist polyéthylène	OPP	OPP	1 ^{ère} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Féminine 1 ^{er} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Garçon	ОРТЕ
Optimist Fibre	OPT	OPM (Minime) OPB (Benjamin)	1 ^{ère} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Féminine benj + min 1 ^{er} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Garçon benj + min	ОРТІ
Inter-série dériveur	IND	L47 LAR LAS OBIC AUTRE	1 ^{ère} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Féminine 1 ^{er} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Garçon	IND
Laser 4.7*	L47	L47	1 ^{ère} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Féminine 1 ^{er} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Garçon	LAS4
Laser Radial*	LAR	LAR	1 ^{ère} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Féminine 1 ^{er} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Garçon	LAR
T293	293	BTB BTM BTE	1 ^{ère} Féminine 1 ^{ère} Féminine 1 ^{ère} Cadette et 1 ^{er} Cadet	B293
Techno 293 PLUS	29P	29P	1 ^{ère} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Féminine 1 ^{er} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Garçon	B293P
RCB + de 3,8m Intersérie Windsurf à dérive	RCO	RCO	1 ^{ère} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Féminine 1 ^{er} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Garçon	RCO
RCB de 3,8m maxi Intersérie Windsurf à dérive	RCB	RCB	1 ^{ère} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Féminine 1 ^{er} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Garçon	RCB
Hydro Foil Windsurf	HFW	HFW	1 ^{ère} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Féminine 1 ^{er} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Garçon	HFW
Kiteboard	FKR	FKR	1 ^{ère} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Féminine 1 ^{er} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Garçon	FKR
Penn ar Bed Fun Cup Vagues	VAG	VAG	1 ^{er} Espoir	VAGU
Penn ar Bed Fun Cup Slalom et Longues Distances (F42)	R120 F31	R120 F31	1 ^{ère} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Féminine 1 ^{er} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Garçon	R120 F31
	LD	LD		LD
Wingfoil	WING	WING	1 ^{ère} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Féminine scratch et espoir 1 ^{er} 2 ^{ème} 3 ^{ème} Garçon scratch et espoir	WING
Intersérie Handivalide	INQ	INQ	1 ^{er} novice	INQ

^{*}Possibilité de définir le Groupe à partir de 10 bateaux identiques.

E-mail : contact@cdv29.com
Site : www.cdv29.com



3.2 - CATÉGORIES D'AGES

Groupe d'âge	Age en 2023	Années de naissance
Benjamin	9 à 11 ans	2012 et après
Minime	12 à 14 ans	2011, 2010, 2009
Cadet	15, 16 ans	2008, 2007
Junior	17 à 20 ans	2006, 2005, 2004, 2003
Espoir	15 à 20 ans	2008 à 2003
Espoir Sportboat/habitable	15 à 25 ans	2008 à 1998

3.3 - CLASSEMENT INDIVIDUEL SUR UNE ÉPREUVE

- Etabli par série, classes et extraction s'il y a lieu avec mise en valeur des coureurs finistériens et hors liste performance à partir du printemps (D2)
- o Points attribués : Système « à minima » des RCV
- Un retrait à partir de trois courses validées (régate sur une journée)
- Départage des ex- aequo : Annexe A des RCV (permet le traitement des résultats dans la même session FREG)

3.4 - CLASSEMENT CLUB SUR UNE EPREUVE

- o Choix de mode de calcul à appliquer : "Voile légère" rang dans le groupe du classement général.
- Concurrent à retenir par club : 3
- Maximum retenu par groupe de classement : 3 (Exclure si l'équipier n'est pas du même club)
- o Département à prendre en compte : 29
- o Points maximum attribués :

Classés: 30
 Non classé: 40
 Absent: 50

3.5 - CLASSEMENT INDIVIDUEL DES CRITÉRIUMS DÉPARTEMENTAUX

- Etabli par série, classes et extraction s'il y a lieu avec mise en valeur des coureurs finistériens hors liste performance (D2)
- o Points attribués
 - Règle générale : Rang dans le groupe de classement pour chaque épreuve sauf pour les catamarans et les
 Optimists ou le classement se fera sur les classes CD2 pour les catamarans et OD2 pour les Optimists.
 - Les coureurs classés au-delà de la 80ème place marquent 80 points.
 - Les coureurs non classés marquent 90 points
 - Les coureurs non-inscrits marquent 100 points
- Si sur les deux premières épreuves de la saison moins de 35 coureurs sont inscrits à chaque épreuve, pour le reste de la saison l'affectation des points sur chaque épreuve se fait comme suit :
 - Les coureurs classés au-delà de la 40ème place marquent 40 points
 - Les coureurs non classés marquent 45 points
 - Les coureurs non-inscrits marquent 50 points
- Coefficient Pondérateur 'K_reg' = 1(Pas de pondération)
- o Résultats retenus
 - Le classement est établi pour chaque licencié en séries solitaires et équipages.
 - Retrait du plus mauvais score à partir de 4 régates
 - Retrait des deux plus mauvais scores à partir de 7 régates

E-mail : contact@cdv29.com Site : www.cdv29.com



3.6 - CLASSEMENT CLUB DES CRITÉRIUMS DÉPARTEMENTAUX ET COUPES DU FINISTÈRE.

- o Un classement par discipline :
 - Catamaran
 - Dériveur
 - Windsurf
 - Kiteboard
 - Sportboat/habitable
- Cumul des trois meilleurs résultats des classements individuels des critériums par discipline (catamaran, dériveur, windsurf et habitable)
- Application du coefficient pondérateur (réf : BR champ)
- Points attribués :
 - Rang dans le classement du critérium.
 - Départage des ex- aequo en faveur du club totalisant le plus grand nombre de premières places individuelles dans les critériums et ainsi de suite, si nécessaire. S'il persiste des ex- aequo, ceux-ci seront départagés sur le classement des clubs de la dernière épreuve validée de la discipline concernée.
- o Changement de club d'un coureur :
 - En début d'année sportive (septembre), ou avant la première épreuve du critérium considéré, tout coureur déjà licencié dans l'année civile en cours qui change de club, sera répertoriée pour le classement des clubs dans son nouveau club sous réserve de l'accord écrit de l'ancien club et d'une demande formelle du nouveau club au CDV29.
 - En cours de saison sportive, après que la première épreuve du critérium considéré ait été validée et que le coureur y ait été classé, les points resteront affectés à son club d'origine sauf accord écrit du club d'origine et demande formelle du nouveau club auprès du CDV29.

E-mail : contact@cdv29.com Site : www.cdv29.com



4 - RÈGLES DE PARTICIPATION

4.1 - LABELLISATION DU MATÉRIEL

Le matériel utilisé pour la Coupe des bassins, les critériums départementaux et la Coupe Départementale 29 est régi par les annexes du présent règlement du CDV29 (voir Chapitre 5 Annexes spécifiques bassin, départementale et Penn ar Bed).

4.2 - TARIFS

o Frais d'inscriptions

Solitaire: 10€
Double: 20€
Catamaran ou dériveur avec location de bateau: 35€
25€ pour l'équipage et 10€ financé par le bassin sur les régates 5C et par le CD Voile sur les régates 5B
Habitable: 30€

4.3 - MODES DE SÉLECTION

O Coupe D3 : Pas de critères de sélection

o Coupe D2 : Pas de critères de sélection

E-mail : <u>contact@cdv29.com</u> Site : <u>www.cdv29.com</u>



5 - ANNEXES SPÉCIFIQUES

5.1 - IDENTIFICATIONS DES CONCURRENTS

En cas de non attribution d'un numéro par la classe ou la Fédération Française de Voile, les concurrents devront prendre un numéro commençant par les deux derniers chiffres du numéro d'affiliation de leur club.

(Ex : Club n° 29068, numéro de voile : 6801, 6802...)

L'organisateur pourra éventuellement affecter un dossard aux coureurs pour la durée de l'épreuve.

5.2 – SÉCURITÉ

- o Pas de course en-dessous de 7° pour les windsurfs et kitesurfers (température sur le site sous abri)
- o Port du gilet obligatoire (sauf vagues ?)
- Windfoil : casque et gilet d'impact obligatoires
- o <u>Kiteboard</u>: casque, gilet d'impact, flash light et coupe lignes obligatoires
- Wingfoil: casque obligatoire, gilet et chaussons fortement recommandés

5.3 - OPTIMIST

- o Coupe D3 : Coques en Polyéthylène uniquement
- Rappel, les coureurs benjamins doivent porter une bande noire dans la partie supérieure de la voile côté tribord.

5.4 – INTER-SÉRIE DÉRIVEUR et CATAMARAN

- o Tout dériveur léger ou catamaran disposant d'un rating est admis.
- → Les dériveurs LASER sont autorisés à utiliser des voiles, mat, bôme, safran et dérive autre que ceux de marque « LASER » TOUT EN RESTANT DANS LA JAUGE .

5.5 - WINDSURF

Slalom

Fire Race 120

- F42

2 Flotteurs : 85cm (Règle de Classe IFCA)

4 Voiles : Sénior = pas de limite / Espoirs : 11m²

– F31

1 Flotteur

3 Ailerons

3 Voiles: maxi 9.5m

Windfoil Espoir

4 voiles max 8.6

4 cambers maxi

1 Flotteur

E-mail : contact@cdv29.com Site : www.cdv29.com



6 - CAHIER DES CHARGES DES CLUBS ORGANISATEURS DES ÉPREUVES DÉPARTEMENTALES

6.1 - ENGAGEMENTS DU CLUB ORGANISATEUR

- o Respecter ce cahier des charges
- Être en contact avec l'équipe qui anime la série départementale (dirigeants, arbitres, commissaires aux résultats, entraîneurs) et plus particulièrement les coordinateurs de la série.
- o Coordinateurs de série :

Optimist et Dériveurs : Guillaume Le Mer (06 16 51 53 90)
 Windsurf : Frank Sénéchal (07 83 93 29 35)
 Catamaran : Stéphanie Debray Jaquinandi (06 64 86 47 36)
 Sportboat/habitable espoir : Marc Jegou (06 04 42 08 23)

– Kiteboard :

Handivalide: Didier Dronne (06 33 64 40 66)

6.2 - ORGANISATION SPORTIVE ET SÉCURITÉ

AVANT L'EPREUVE :

- L'épreuve doit être inscrite par le club au calendrier de la FF Voile au moins un mois avant. Les épreuves de Critérium de bassin en grade 5B avec code de participation CL (pratiquants de clubs); Critérium Départemental en grade 5B avec code de participation D (pratiquants de départements).
- o L'épreuve doit être déclarée par le club organisateur aux Affaires Maritimes au moins deux mois avant (Dossier et charte Natura 2000 à compléter)
- Le corps arbitral (Comité de Course, Jury et commissaire aux résultats) doit être contacté par le club. La validation des arbitres sur le site Fédération Française de Voile doit être faite par les arbitres et le club organisateur au moins un mois avant.
- L'avis de course type doit être diffusé aux clubs du Finistère un mois avant l'épreuve. Cet avis de course doit être accompagné si possible, de la fiche d'inscription contenant le formulaire d'autorisation parentale pour les mineurs (voir exemple en annexe).

LE JOUR DE L'EPREUVE :

- O Documents de référence pour l'organisation sportive :
 - IC Type FF Voile affichées au tableau officiel
 - Annexes Type FF Voile affichées au tableau officiel.
 - Règlement sportif départemental en vigueur (disponible).
 - Pour les coureurs figurant sur la fiche de confirmation d'inscription au Championnat Départemental (document CDV fourni au club organisateur après vérification des éléments par le CDV29)
 - o Régler les frais d'inscription
 - o Signer la fiche de confirmation d'inscription après vérification du numéro de voile
 - Pour les nouveaux coureurs dont les clubs n'ont pas envoyé la fiche d'inscription collective au Championnat Départemental (coureurs n'apparaissant pas sur la fiche de confirmation d'inscription fourni au club par le CDV29):
 - o Remplir une fiche d'inscription individuelle
 - o Présenter sa licence FFVoile de l'année « Compétition » ou « adhésion » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - Pour les mineurs, laisser au club organisateur une autorisation parentale <u>valable</u> <u>pour cette</u> <u>épreuve uniquement</u>.

Régler les frais d'inscription

E-mail : contact@cdv29.com Site : www.cdv29.com



Organisation et logistique :

✓ A terre :

- Briefing aux coureurs recommandé avant le départ sur l'eau par le corps arbitral et/ou le club organisateur. Il aura vocation à préciser les points relatifs à la sécurité, le programme des courses envisagées ainsi que toutes informations jugées pertinentes.
- Un PC terre opérationnel et permanent (VHF, téléphone, mât et jeu de pavillons, tableau officiel ...)
- Un poste informatique pour le traitement des résultats, obligatoirement par le logiciel FREG (dernière version disponible sur le site FFV.org) avec mises à jour à faire des fichiers licenciés, handicap bateau...
- Une salle pour les délibérations du jury
- Une salle pour la remise des prix

✓ Sur l'eau :

Tous les types de parcours sont possibles (Trapèze, banane, côtier, raid, slalom ...), le choix de parcours sera fait par le club organisateur, le président du Comité de Course et le responsable de série du CDV29, en fonction des flottes à gérer (nombre de coureurs, niveaux ...) et des particularités offertes par le site. Il conviendra de privilégier le nombre de courses possibles sur l'épreuve, à la longueur des parcours.

Dispositif de sécurité :

- Un système d'émargement au départ et au retour à terre est vivement conseillé
- Combinaison iso thermique obligatoire (pour les planches à voile si température de l'eau inférieur à 18°)
- Gilet de flottabilité obligatoire pour tous
- Gilet d'impact, casque (suivant le règlement en vigueur de la série)
- Bout de remorquage recommandé
- 1 sécurité à moteur pour dix bateaux ou nombre de sécurités conforme au texte réglementaire (réf : Règlement technique FFV http://espaces.ffvoile.fr/arbitrage/3-textes-et-reglements/reglements.aspx).
 Les entraîneurs peuvent être intégrés au dispositif de sécurité.

C

- Course Flottille des bateaux commissaires :
 - √ 1 bateau comité
 - Mât avec drisses pour pavillons (8 drisses minimum)
 - Pavillons (jeu complet)
 - VHF
 - Signal sonore
 - Mouillage efficace
 - √ 1 bateau viseur de ligne (si besoin)
 - Mât pour pavillons
 - Pavillon « Orange »
 - VHF
 - Mouillage efficace
 - 1 bateau comité arrivée (si trois départs de séries ou plus sur le même rond).
 - Mât pour pavillon (2 drisses minimum)
 - Pavillons Orange, Bleu, Aperçu, A, H, S et séries.
 - VHF
 - Mouillage efficace
 - √ 1 bateau mouilleur
 - VHF
 - GPS
 - Pavillons « M », « 1er substitut », « N ».
 - Bouées (visibles) et leurs mouillages
 - ✓ Bateaux pointeurs aux marques selon configuration de la course.
 - VHF
 - Pavillon « M »

E-mail : <u>contact@cdv29.com</u> Site : www.cdv29.com



Mouillage efficace

6.3 - DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

- 1. Inscriptions : prévoir un accueil
- 2. Briefing avant le départ sur l'eau
- 3. Prévenir le Cross Corsen du départ sur l'eau (02 98 89 31 31) ou 196
- 4. Temps de présence sur l'eau pour les coureurs : cible 3 à 4 heures au maximum, fonction des conditions météorologiques.
- 5. Transmission des résultats au commissaire informatique au fur et à mesure des arrivées avec un affichage rapide de l'ordre d'arrivée des courses (Réf RCV : Contestation du classement affiché)
- 6. Prévenir le Cross Corsen du retour à terre des concurrents (02 98 89 31 31) ou 196
- 7. Proclamation des résultats dès que possible une fois les éventuelles réclamations jugées.
- 8. Transmission des résultats à la Fédération Française de Voile, au CDV29 via les responsables de série.

6.4 - ARBITRAGE

- O Il est de la responsabilité des clubs, qui se sont portés volontaires pour accueillir les épreuves de bassin ou départementales, de disposer du corps arbitral en leur sein ou de faire, très en amont des régates, les recherches nécessaires pour encadrer leur épreuve. Le CDV29 attribuera au maximum une épreuve des championnats aux clubs qui ne pourront disposer en leur sein d'une équipe d'arbitrage (comité, jury, commissaire informatique).
- O Qualification minimum requise selon les principes du règlement sportif Fédération Française de Voile (tableau ci-dessous) : La Commission Départementale d'Arbitrage valide les nominations d'arbitres sur les épreuves :
 - Sur proposition du club organisateur qui s'est rapproché d'un arbitre
 - Ou sur proposition d'un arbitre qui en émet le vœu

Grades	Juges	Comité de course	Jaugeur d'épreuve	Chef Umpire	Umpires
5C-5B-5A avec RIR(*)	Voir mode d'emplo	i des RIR (**)	·		
5C avec RCV	En cas de litige non résolu à	Arbitre de club			
5B avec RCV	l'amiable entre les parties, réclamation adressée à un juge régional référent de la CDA ou à la C.R.A.	Arbitre de club si aucun régional ou national désigné et présent		Juge-umpire régional	Par match : 1 régional + 1 personne
5A avec RCV	1 régional + 2 membres	Régional	Régional		

^{(*):} RIR: Règles d'Introduction à la Régate

http://espaces.ffvoile.fr/arbitrage/3-textes-et-reglements/regles-dintroduction-a-la-regate.aspx

<u>N.B :</u> Si aucun arbitre n'est désigné par la CDA par manque de candidature, le club organisateur a le devoir de mener lui-même les recherches avec suffisamment d'anticipation. Il peut s'appuyer sur la CDA qui lui communiquera la liste des arbitres du CDV29.

^(**) Mode d'emploi des RIR : consultable à l'adresse

E-mail : contact@cdv29.com Site : www.cdv29.com



6.5 - INFORMATIQUE ET TRANSMISSION DES RÉSULTATS

- o Le traitement informatique des résultats est obligatoire.
- Le logiciel est le FREG (dernière version) disponible auprès de la Fédération Française de Voile.
- Avant chaque épreuve, il est indispensable de télécharger les fichiers (licenciés, rating ou handicap des bateaux, ...).
- La procédure de nomination des commissaires informatiques est la même que celle du corps arbitral.
- o La transmission des résultats doit être faite dès la fin de l'épreuve :
 - FF Voile : selon procédure FREGCDV29 : sous fichier WDZ à
 - Au responsable de classement ci-dessous.
- Responsables des classements CDV29 (fichier WDZ)

Dériveur : Guillaume le Mer (06 16 51 53 90) guillaume.le.mer@gmail.com

Windsurf: Guillaume le MerCatamaran: Guillaume le Mer

– Kiteboard :

Sportboat/habitable: Michel Tarsiguel (06 32 70 34 31) michel.tarsiguel@voile-bretagne.bzh

Handivalide : Didier Dronne

6.6 - PROCLAMATION DES RÉSULTATS

- o Une cérémonie de proclamation des résultats doit être organisée.
- Trophées :
 - Les trois premiers coureurs de niveau départemental
 - Le premier coureur d'une série sur extraction (voir chapitre 3.1)
 - Le premier club
- o Valorisation de coureurs sur l'épreuve : à la discrétion du club organisateur
- Handivalide : cf annexe

6.7 - MÉDIAS

- o Communiquer un résumé de l'épreuve avec résultats (fichiers format presse) et photos
- o (En action si possible) auprès :
 - Des correspondants des quotidiens Le Télégramme et Ouest France, s'ils n'étaient pas présents sur site.
 - Du CDV29 pour affichage sur le site web et réseaux sociaux.

E-mail : contact@cdv29.com Site : www.cdv29.com



6.8 - SUPPRESSION OU ANNULATION D'ÉPREUVE

Une épreuve peut être annulée par le président du club organisateur et le président du comité de course, en concertation avec le responsable de la série, nommé par le CDV 29, dans les quatre cas suivants :

- 1. Annulation le jour de l'épreuve à tout moment à partir de l'heure du signal d'avertissement (remboursement à 50% des coureurs inscrits et présents) :
 - Météo défavorable : vent fort ou nul, froid, neige ...
 - <u>N.B</u>: La notion de mauvaise météo doit être analysée en fonction des sites et des phénomènes locaux.
 - Sécurité sur la zone de course, de ralliement, de mise à l'eau.
 - Déficit de moyens humains et matériels à terre comme sur l'eau.

2. Annulation le jour de l'épreuve, le matin avant 9 heures :

- Pour raison météo sans possibilité d'évolution favorable ou toute autre impossibilité majeure
- Le club organisateur devra mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la diffusion de l'information par téléphone, message électronique, permanence téléphonique dès avant 9h00.

3. Annulation la veille de l'épreuve avant 18h00

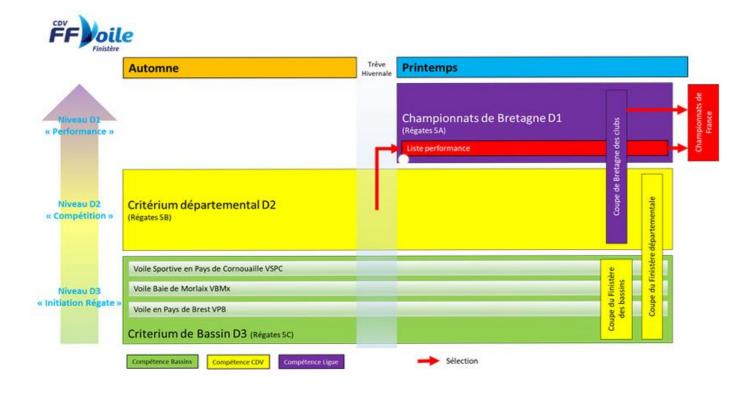
- Pour raisons exceptionnelles de mauvaise météo concernant la zone de course.
- Le club organisateur devra mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la diffusion de l'information par téléphone, message électronique, permanence téléphonique.
- 4. Absence d'autorisation des autorités de tutelles ou non-conformité aux réserves formulées par ces dernières.

<u>N.B</u>: Sauf pour les épreuves de Windfoil et Wingfoil qui nécessitent 12 nœuds de vent, la notion de vent « nul » ne pourra être prise en considération pour une annulation anticipée (cas 2 et 3).

E-mail : contact@cdv29.com
Site : www.cdv29.com



ANNEXE SCHÉMA SPORTIF 2022/2023



E-mail : contact@cdv29.com
Site : www.cdv29.com



ANNEXE EXEMPLE DE FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

FF Voile Finistère	BULLETIN D'INSCRIPTI Critérium départemental XXX XX/XX/XXXX Lieu : XXXXXXX Autorité organisatrice : XXXX Grade : 5B	XXXXXX
N° de Voile :		— □ Optimist
N° de licence :		☐ Intersérie dériveurs, précisez le support :
Nom :		
Prénom :		
Date de naissance : 1	1 2 / 2 0 1 3	
Club :		N° du club :
Je m'engage à me soumettre aux Signature du coureur :	Règles de Course à la Voile et à tout	tes autres règles qui régissent cette épreuve
	OUR PARTICIPATION A LA REGAT	TE :né(e) le :
Je soussigné(e), Nom, prénom : . Déclare sur l'honneur (cocher la/le □ avoir plein exercice de la puiss:	es mentions utile(s)) :	
Je soussigné(e), Nom, prénom : . Déclare sur l'honneur (cocher la/le □ avoir plein exercice de la puissa □ exercer la tutelle □ être investi(e) du droit de garde	es mentions utile(s)) : ance paternelle ou matemelle	né(e) le :
Je soussigné(e), Nom, prénom : Déclare sur l'honneur (cocher la/le □ avoir plein exercice de la puissa □ exercer la tutelle □ être investi(e) du droit de garde Sur le mineur (nom, prénom) :	es mentions utile(s)) : ance paternelle ou matemelle	
Je soussigné(e), Nom, prénom : Déclare sur l'honneur (cocher la/le □ avoir plein exercice de la puissa □ exercer la tutelle □ être investi(e) du droit de garde Sur le mineur (nom, prénom) : J'autorise le mineur ci-dessus à pa J'autorise d'autre part à faire praticompris son transport dans un éta	es mentions utile(s)) : ance paternelle ou matemelle articiper à cet événement. quer sur lui toutes interventions et soi ablissement hospitalier.	né(e) le :

E-mail : contact@cdv29.com Site : www.cdv29.com



ANNEXE REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DU FINISTERE HANDIVALIDE 2022

Attendu: Tremplin vers le Championnat de Bretagne Handivalide

Article I

Le Championnat Départemental Handivalide est organisé par le CDV29 et les Clubs de Voile du département

sur l'année civile.

Il comprend 5 épreuves définies en commission (3 entre 04 et 06 et 2 entre 09 et 10).

Il se deroule en interséries 'INQ' sur les supports Mini J, Hansa 303 Solitaire ou Double et Néo 4.95

Les résultats validés, transmis deans les délais au CDV29 par les Clubs organisateurs, seront traités pour établirle classement du Championnat du Finistère Handivalide.

Article II

Critères acceptation:

Le championnat est ouvert aux coureurs âgés au minimum de 12 ans (pour la série Miniji) au 31/12 de l'année du championnat.

Les épreuves seront prises en compte suivant les conditions suivantes :

- Le nombre total d'inscrits à l'épreuve doit être égal ou supérieur à 5 bateaux
- Les coureurs doivent être licenciés dans un club du département 29
- Les résultats adressés au CDV, <u>didierdronne@gmail.com</u> dans les quinze jours suivant l'épreuve, exclusivement sous la forme d'un fichier de sauvegarde (extension WDZ) de FREG.

Article III

Classements:

- Les 3 meilleurs résultats seront pris en compte.
- En équipage, les 2 membres sont classés individuellement.
- Ex Aequo : Les départages se feront selon l'Annexe A 8 des règles de l'ISAF.
- Un titre de Champion du Finistère Handivalide Novice est attribué au 1er novice
 (ne pas avoir participé aux championnats soit de France soit de Bretagne Handivalide 2019 à 2021, ni être titré "1er novice" l'année précédente au championnat départemental handivalide.

Ce titre sera décerné lors de la soirée des champions du CDV29.

Le Trophée sera remis au skipper ou à l'équipage inscrit au Championnat du Finistère.

• <u>Un trophée Handivalide Open 29</u> sera décerné.

Article IV

Stage: un stage CDV29 peut être défini le samedi en amont de certaines régates suivant calendrier.